



Réparation du matériel - Tarifs

Le club vous propose de réparer votre équipement en contrepartie d'une participation financière. Sauf indications contraires, ce tarif ne comprend pas la fourniture du matériel nécessaire aux réparations. A titre exceptionnel, le club pourra fournir ce matériel qui sera facturé au tarif en vigueur. Le matériel défectueux doit être apporté au Maître d'armes et sera retiré à la salle lors des cours.

Le tireur concerné réglera par chèque à l'ordre du C.E.C. lors de la réception de la réparation.

Nature de la réparation (+ matériel si besoin)	Tarifs
Réglage tête de pointe	5 euros
Tête de pointe	10 euros
Changement Tête de pointe (+ Collage)	25 euros
Montage arme/ Réparation fils de corps	10 euros
Collage	15 euros
Réparation d'urgence (-2jours) supplément	5 euros

Casse d'une lame appartenant au Cercle d'Escrime Castelnois

Si un adhérent perd ou casse intentionnellement ou en raison d'une utilisation inappropriée une lame ou tout autre matériel appartenant au club, que ce soit à l'entraînement ou en compétition, le remplacement, lui sera facturé.